



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

vendredi 09 juin 2023 à 18 heures 00

Le Maire communique :

La Population est informée que le Conseil Municipal se réunira en Mairie le **vendredi 09 juin 2023 à 18 heures** pour la désignation des grands électeurs (délégués et suppléants des conseils municipaux, en vue des élections sénatoriales).

Ce conseil municipal sera suivi d'une **seconde séance ordinaire à 18 heures 30.**

Ordre du jour

- 1 - Procès-verbal de la séance du 6 avril 2023
- 2 - Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2022 de l'Office de Tourisme
- 3 - Approbation du budget primitif 2023 de l'EPIC Office du Tourisme
- 4 - Fixation des tarifs de la taxe de séjour à compter du 1er janvier 2024
- 5 - Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2022 du Camping Municipal La Pinède
- 6 - Approbation du budget rattaché 2023 de l'EPIC Camping Municipal La Pinède
- 7 - Budget principal - Décision modificative n°1
- 8 - Budget Port de plaisance - Décision modificative n°1
- 9 - Modification de la délibération n°04/févr/2023 portant sur les tarifs des salles municipales
- Création d'un tarif week-end
- 10 - Autorisation du maire pour la signature du marché de Maîtrise d'œuvre pour la création du lotissement La Réthorie
- 11 - Charte d'engagement municipale - Plan d'action d'urgence et de responsabilité face à la sécheresse
- 12 - Charte "Plages sans déchet plastique"
- 13 - Désignation d'un référent déontologue
- 14 - Relevé de Décisions d'avril à juin 2023

Fait et affiché à BANYULS-sur-MER, 2 juin 2023



Le Maire,

Don-Michel SOLÉ